



Conférence du stage: mon discours

publié le **13/02/2014**, vu **6206 fois**, Auteur : [Antoine Régley Avocat Lille](#)

La conférence du stage est un concours d'éloquence. J'y ai participé à Lille. Je soumetts mon texte, longuement travaillé. Que chacun en ait l'utilité qu'il souhaite.

Sujet : « *T'es avocat et tu plaides pas ? Non mais allô quoi !* »

Sujet : « *T'es avocat et tu plaides pas ? Non mais allô quoi !* »

Monsieur le Bâtonnier,

Madame le Bâtonnier,

Messieurs les Bâtonniers

Madame, Monsieur les MCO,

Madame, Monsieur les Secrétaires de la Conférence,

Mes Cher Confrères,

Se tient aujourd'hui l'évènement de ce début d'année au Barreau de Lille : la Conférence du Jeune Barreau.

La conférence du jeune Barreau, ce moment extraordinaire, où les jeunes avocats encore un peu verts peuvent parler, discourir et plaider pendant 20 minutes sans être interrompus par un Confrère ou pire...par un Procureur.

La Conférence, ce moment rare où les avocats un peu plus mûrs sont contraints d'écouter notre baratin alors qu'ils se verraient mieux dans un bar à vin.

Il vous a fallu deux ans – oui, à Lille, on prend son temps, la lourdeur du climat... – pour que trois sujets soient proposés aux candidats masochistes que nous sommes.

Deux ans donc pour, au final, nous proposer quoi ?

Une citation de Jules Renard, célèbre auteur de « *Poil de Carotte* », Prix Goncourt des lapins et écrivain détesté de Mylène Farmer et des roux selon laquelle la justice serait gratuite. Franchement... Et pourquoi pas obligatoire aussi ? On déconne bien au Conseil de l'Ordre...

Une citation d'Alain sur la justice et le courage... J'ai hésité... Longtemps. J'ai soumis le sujet à certains de mes amis avocats. Les premiers, qui me répondaient « *Alain qui ?* » ont contribué à me décourager. Les autres, restant bouchée bée ou C ou D, m'orientaient inévitablement sur le dernier sujet.

Un crayon à la bouche, un verre à la main – ou l'inverse – un crayon à la main, un verre à la

bouche - je devais me lancer sur Nabilla, enfin une citation détournée de Nabilla, fille spirituelle de Jean-Claude Vandamme et de Eve Angéli. On déconne vraiment bien au Conseil de l'Ordre...

En écrivant les premières lignes de ce discours, je me disais donc qu'il était loin le temps où je rêvais de défendre la veuve et l'orphelin : en fait l'orphelin ne m'intéressait que très peu.

Qu'il était loin le temps où je fantasmais de faire pleurer des procureurs (j'essaye encore), d'émouvoir les magistrats (je n'y crois plus), de susciter l'admiration de mes pairs... et mères... méditerranée ou du Nord désormais.

En attendant, me voici à vingt-huit ans, seul, louant un meublé miséreux de Tourcoing à une logeuse digne de « Crime et Châtiment » et incapable de trouver des clients qui veuillent bien de mes services.

Najat Vallaud-Belkacem a beau jeu de faire la chasse aux prostituées ; cela lui évite de courir après des avocillons de mon espèce qui tapinent aux abords des commissariats pour proposer leurs services à un dealer de shit ou un immigré. Le trottoir avant le prétoire, en somme...

Et puis, on rentre chez soi le lundi soir pour comater devant Joséphine, Ange Gardien, en boulotant du Caprice des Dieux arrosé de gros rouge qui tâche... La vie ne fait pas de cadeau...

Alors, une fois n'est pas coutume, - et deux fois non plus d'ailleurs, ni trois ; en fait on n'a jamais su à partir de combien c'était coutume -, pour me requinquer, et parce que c'est finalement le meilleur endroit pour choper du client, je décide d'entraîner mon meilleur ami Julien, courbé par la pression de son métier, et pas très clair dans une boîte de nuit très en vogue : le Macumba Night d'Armentières.

Agrippé à mon canon, en train de courgetter – c'est comme poireauter mais avec une courgette – je mate un autre canon tiré, elle, à quatre épingles. Elle doit être le fruit d'une passion folle et plastique entre Berlusconi et Régine. Ses lèvres sont aussi larges qu'une 4 voies. Ses seins aussi gonflés que Pompidou à la fin de son mandat.

J'apprends, grâce à Kelly, sa copine de bloc, que Vulva (c'est son prénom), a redoublé sa première année de CAP Champouineuse pour Teckels.

Tel un boulet, et prenant mon courage à deux mains – car demain n'est jamais bien loin -, je me rapproche d'elle, qui allume la mèche :

-« *Et alors, tu fais quoi toi, dans la vie ?* », me lance-t-elle, sans doute séduite par mon costume Tati ?

Je lui réponds plein de fierté que je suis avocat à la Cour, que je prépare un important concours, - avec tous ces cours, je vais la prendre de court et mon discours finira de lui faire la cour - pouvant faire de moi le plus grand, espérant naïvement que cette saillie suffira à impressionner la Belle et Sébastien (son chiwawa), en train de lui lécher les seins, comme un clochard se jetterait sur deux melons au porto.

Connaissant manifestement le patron de l'établissement – nom chic donné au proxénète – elle me propose de me présenter un footballeur connu de la région et des mineures – non pas de fond même s'il semble y rentrer... au fond... et pas qu'avec le ballon.

Dix minutes plus tard, les lèvres de Vulva s'entrouvrent à nouveau :

- « *Et en ce moment, tu défends des truands, des putes ou des dealers ?* », enchaîne-t-elle sans transition, pleine de Grâce, toujours affublée de son amie Kelly.

- « *Euh bon, eh ben, c'est-à-dire, en fait, en ce moment, c'est un peu compliqué, je n'ai pas eu de clients depuis plusieurs semaines et du coup...*

-« *Attends, t'es avocat et tu plaides pas ? Non mais allô quoi !* », dit-elle en s'éloignant et me priant de bien vouloir aller voir ailleurs si elle y est, ce qui est manifestement impossible puisqu'elle est là...

Quelle n'est donc pas ma surprise lorsque, une semaine plus tard, j'entends : « Allô c'est Vulva ». Elle souhaite absolument me voir. Mon charme agit toujours à retardement...avec les bombes.

En fait, elle a besoin d'un avocat pour la défendre car elle est responsable de la mort d'un caniche qu'elle a placé dans un micro-ondes pour le sécher après une petite permanente. Le président du Tribunal étant membre du fan club de Brigitte Bardot et donc ami des bêtes, l'affaire semble mal engagée...

Rendez-vous pris, je l'attends plusieurs minutes sans même pouvoir travailler un dossier... je n'en ai pas. Je m'empresse de remplir des chemises vides avec des feuilles plus vierges qu'elle pour tuer le temps. 15 minutes toujours rien. Elle va me poser un lapin. Mais 10 minutes plus tard, comme sorti de son chapeau et après avoir tué un chasseur, le lapin sonne. C'est elle.

Elle s'assoit. Je m'assois. Elle commence d'emblée par ne rien me dire, du coup, ben je dis rien non plus pour ne pas l'interrompre. Un ange passe.

Après quelques instants d'un pesant silence, elle m'assène :

« *T'es avocat et tu dis rien ? Non mais allô quoi ?* »

Embarrassé par sa remarque pleine de pertinence, je tente d'impressionner la belle, toujours accompagnée de sa bête.

« *Vulva, le temps est loin où l'art rhétorique - l'art de convaincre si vous préférez - constituait une qualité essentielle à tout homme qui voulait discourir. Le banquet de Platon vous en apprendrait beaucoup à ce sujet.*

-*Moi, je ne parle jamais en mangeant, me répond-elle l'air choqué. Platon, je ne connais pas, mais je connais Aristote, c'est lui qui a trouvé un nom plus joli pour les putes. Vous voyez, j'ai de la culture quand même !*

Voilà ce à quoi je pensais pendant qu'elle gardait un silence que je ne voulais pas interrompre : à Aristote, à son ouvrage philosophique sur la rhétorique.

La rhétorique est un discours rationnel, disait-il, dont l'argument permet, par la logique, de convaincre l'auditoire. Lequel auditoire doit cependant être *séduit ou charmé* car la raison ne fait pas tout!

Pour convaincre, il y a donc les arguments basés sur la raison, les arguments techniques et juridiques dans le cas qui nous occupe.

Et puis, il y a ce petit quelque chose en plus consacré par le linguiste Roland Barthes et le psychanalyste Jacques Lacan : le charme mystérieux que dégage un orateur, sa voix chaude ou

au contraire métallique, son regard, son émotion, sa gestuelle, qui viennent frapper en plein cœur l'auditoire.

Dès lors la plaidoirie - cet art de plaider la cause de quelqu'un ou de quelque chose - ne consiste plus à convaincre (les arguments pour cela ont déjà été avancés) mais à persuader.

Aristote considérait en effet que le discours oratoire s'articulait autour de ces deux verbes : convaincre et persuader.

Plus tard, Blaise Pascal tente d'affiner cette pensée.

Poursuivant la réflexion, Kant (qui n'est pas le diminutif de Me Kanter...) y voit l'opposition entre le subjectif et l'objectif.

On convainc le juge avec la raison, la logique, le logos cher à Aristote et Démosthène, avec l'écrit, avec la technique.

Et on le persuade avec des arguments qui font appel à sa subjectivité. A savoir à ses sentiments, ses peines, ses phobies peut-être, ses désirs, ses émotions : bref autant de choses qui lui rappellent inconsciemment des pans de son histoire, voire même la cause profonde de sa vocation.

C'est la thèse de Cicéron pour qui la rhétorique, devenue plaidoirie, consiste à « *prouver la vérité de ce qu'on affirme, se concilier la bienveillance des auditeurs, et éveiller en eux toutes les émotions qui sont utiles à la cause* ».

Croyez-vous que Gisèle Halimi aurait convaincu le tribunal Correctionnel de Bobigny de condamner une femme qui pratiquait des avortements à une amende plutôt qu'à une peine de prison si elle n'avait pas fondé sa plaidoirie sur le pathos mis en avant par Platon, autrement dit sur l'émotion, la séduction, et l'empathie entre l'argumentateur et sa cible ?

Croyez-vous qu'un médecin et une infirmière, qui ont donné la mort à un malade en phase terminale pour le soulager et lui rendre sa dignité, auraient été condamnés à 1 an avec sursis pour l'une et acquitté pour l'autre si la plaidoirie ne s'était fondée que sur du droit et la définition de l'empoisonnement ?

C'est précisément parce que le procès met en scène des hommes, avocats et magistrats, que tout ne peut se résumer à la technique. La façon de défendre, de présenter un dossier, un homme, une situation, a autant d'importance que la technique juridique. On touche là à la mission de l'avocat. Le bon avocat n'est pas seulement celui qui s'appuie sur des lois pour convaincre. C'est également celui qui va donner envie au Magistrat, au-delà des textes, de le suivre dans sa démonstration. Donner envie. Séduire. La plaidoirie, c'est un rendez-vous galant.

Ce n'est certes pas non plus un hasard si la Cour d'Assises est composée de jurés qui ne sont pas des juristes. Dans ce lieu unique et particulier où la personne lambda est appelée à se prononcer au nom du peuple, on se parle. Entre hommes. Entre humains. Entre personnes douées de raison et douées également de tant de passions. On se parle, comme dans une famille, pour essayer de convaincre l'autre de notre position. On n'est plus dans la technique mais dans l'émotion. Dans la conviction. Dans l'intime.

Pour arriver à cette justice contraire à certaines lois archaïques, mais tellement juste, il est donc nécessaire que des hommes et des femmes aient encore la possibilité de parler. Et tant que

l'homme sera homme, les jurés de Cour d'Assises auront leur raison d'être et la plaidoirie aura pour vocation d'exister partout où la justice se rendra afin de faire entendre la voix de l'accusé. Sans cette dimension humaine, les avocats n'auraient plus de raison d'être et de plaider. Et les magistrats plus aucune raison de siéger. Il suffirait de les remplacer par des robots et la justice deviendrait alors totalitaire.

Certains droits il est vrai, aussi nobles soient-ils, ne nécessitent pas d'être débattus à l'oral. L'écrit suffit au Magistrat qui se fera « la bouche de la loi » comme le souhaitait Portalis. Sa conviction se fera en fonction de la loi, de la jurisprudence et de son intelligence. Mais l'Humain n'a que très peu sa place dans ce contexte.

A contrario d'autres droits exigent une plaidoirie. La victime d'une agression. Le père qui ne voit son enfant que 4 jours par mois. Celui qui est accusé d'une infraction. Toutes ces personnes ont en commun une souffrance. Et l'avocat et la justice se doivent de lui permettre de trouver un remède.

Bien évidemment, les lois existent et elles sont la base d'une bonne justice. Mais la justice est faite au nom du peuple français. Et ce peuple est constitué d'hommes et de femmes. D'humains. La justice doit donc présenter un visage humain.

Au pénal, ma matière chérie, - cette matière qui expose à ceux qui ne veulent pas la voir, la misère humaine - le procès met l'Homme au centre. C'est ainsi que l'ont souhaité Beccaria et les Lumières.

La plaidoirie permet aussi, et c'est sa force, de choisir ses mots. La langue française est si riche de mots, de nuances. Un mot n'est pas l'égal d'un autre. Trop de mots sont galvaudés, employés à tort.

La plaidoirie permet aussi de prendre au vol un froncement de sourcil chez l'auditeur, un bâillement, un étonnement, un acquiescement ou une réprobation. Et de corriger aussitôt une pensée ou de la préciser. Car, si les mots ont leur importance, les intonations aussi ont la leur.

Il peut être constaté d'ailleurs que, dans un film, lorsque le héros lit la lettre que sa bien-aimée vient de lui envoyer, c'est la voix de la femme qu'on entend (à savoir l'émetteur) et non la voix de l'homme qui lit la lettre (à savoir le récepteur). Et tous ces signes subliminaux, l'esprit les comprend. La parole prévaut donc sur l'écrit à cet instant, contrairement au proverbe qui voudrait que les paroles s'envolent, là où l'écrit reste. Et c'est pour cela précisément que la jeune génération qui se parle énormément par sms a dû inventer des lol, mdr et autres ptdr xd, pour tenter de transmettre l'intonation voulue à leur interlocuteur au moment où leur message lui parvient afin qu'il n'y ait ni quiproquo ni contresens sur leur intention initiale.

Comme son pendant la polémique - qui, elle, désigne une discussion, un débat, une controverse se traduisant de façon violente ou passionnée, mais le plus souvent par écrit - la rhétorique n'est pas la guerre. Elle est même exactement le contraire, car elle n'est possible que là où l'on dépose les armes, c'est-à-dire là où le combat fait place au débat. Tant qu'on parle, on ne se tue pas. Et la rhétorique en ce sens constitue une victoire de l'art sur la guerre et du raisonnable sur l'arbitraire.

Une blague circule dans les palais de justice, relayée par les mauvais coucheurs qui perdent leurs procès : il y a les avocats qui connaissent le droit, disent-ils. Et ceux qui connaissent le Juge ! Connaître le juge signifiant que l'amitié prendrait le pas sur le droit et que le juge finirait par favoriser un avocat qu'il apprécierait.

A mon sens, et à la lumière d'Aristote, il me semble que connaître le juge, connaître son auditeur,

non pas intimement en lui tapant sur l'épaule mais en ayant une parfaite connaissance de sa fonction, ne peut que nous aider dans notre métier à anticiper ses réactions et, par là-même, à ne pas se tromper d'interlocuteur quand on lui parle. Le juge n'est ni un ami ni un ennemi. Le juge vient du mot latin *judex*, *-icis*, lui-même provenant de *jus*, qui veut dire le droit ; et de *dicere*, qui veut dire : dire. Le juge est donc, littéralement, celui qui dit le droit. Non pas celui qui dit la loi (qui se dit *lex*, *-legis* en latin) : mais celui qui dit le droit. Avec toute les nuances qu'apportent la rhétorique et la plaidoirie, à savoir : la dimension humaine.

Je reprends conscience de la présence de ma cliente quand elle me pose la question que j'ai moi-même failli lui poser à son arrivée :

« *C'est combien ?* ».

Pris dans mon élan, tel un caribou galopant dans la neige pour fuir le son insupportable de la voix de Céline Dion, je réponds :

« *Vulva, je ne suis pas un homme de chiffres. Je suis un homme de droit, quoique gauche parfois. Je suis un homme de lettres pour qui manier le verbe est mon sujet de prédilection et les mots des compléments directs et indirects de mes convictions. C'est ma nature et ma fonction : Justice. Défense pour tous. Honneur. Voilà mes Maîtres Mo* ».

-« *Oui mais vous, vous n'êtes pas Maître Mo, vous êtes Me Régley* » ? m'assène-t-elle.

Je poursuis :

« *Je suis avocat parce que je crois à la puissance des mots qui sont des glaives nous servant à combattre ceux qui font de leur pouvoir une arme.* »

Je me rassois. Ai-je réussi à transpercer ses prothèses PIP pour toucher son cœur ?

Elle se lève et me donne rendez-vous à l'audience.

Arrivé au Palais, le comité d'accueil est épouvantable. Des dizaines de personnes portant le masque de Brigitte Bardot et d'autres bêtes en tout genre nous attendent. Les noms d'oiseaux volent. Mon pouls bat de plus en plus fort. Je n'ai qu'une envie : rebrousser chemin, ce que je ne fais pas, n'ayant pas mes outils.

Vulva est interrogée par le Président. Elle est si touchante. Si fragile. Elle répond qu'elle ne comprend pas comment, alors qu'elle a mis le four à micro-ondes à la puissance maximale, le chien a pu ressortir froid... et raide ?

« *T'es un micro-ondes et tu chauffes pas, non mais allô quoi ?* »

Vient le tour émouvant de la partie civile, une grand-mère marocaine touchante : la mère Guez (c'est son nom) raconte combien elle est émue par la disparition de couscous, son petit caniche, elle qui a déjà vu la Mère Michèle perdre son chat dans des conditions similaires, mourant cuit dans une marmite d'eau bouillante à l'usine Lustucru.

Le Procureur requiert une peine de prison ferme : selon lui, Vulva a volontairement donné la mort à ce petit être si fragile. Plus grave, elle lui a infligé d'atroces souffrances. Pire encore, elle a fait exprès de le mettre dans un four pour rappeler à la Mère Guez les heures les plus fumantes de son histoire... Comme à son habitude le procureur ne fait pas dans le détail...

Après ce réquisitoire tout en retenue, je réponds que la place de Vulva n'est pas dans l'une de ces

prisons construites par des maçons sans Cœur. Qu'il faut la laisser libre de courir dans les champs, cueillir des champignons ou des Potié marrons, qu'elle mettra dans son panier. Elle ira alors se rafraîchir à la Fontaine (ndla : Potié, Panier, Fontaine sont des avocats lillois). Et je finis, empli d'émotion :

« C'est bien simple, si vous la condamnez, elle est capable de se jeter dans la Deule du haut du pont Moretti ».

Le président rend son verdict. Il condamne Vulva à une lourde peine assortie de l'exécution provisoire.

A ces mots, Vulva s'évanouit. Elle vient de comprendre qu'elle va être tuée, ignorant qu'en France, on épargne les huîtres, même si à voir la tête de certains, les huitres du réveillon ne les ont pas épargnés.

Après avoir répondu, dans la salle des pas perdus, aux journalistes de BFM TV, i-Télé et du mensuel Rottweiler, un magazine de niche, je me retrouve face-à-face avec ma cliente, remise de ses émotions, dont le visage exprime la joie et la reconnaissance infinie de ceux qui n'ont rien compris mais qui sont quand même contents.

-« *Vous avez été formidable, le Procureur a été fort minable. Je suis désolée, je n'ai pas de quoi vous payer. Mais vous avez été tellement frais, qu'on pourra toujours s'arranger, si vous voyez ce que je veux dire* », me lance-t-elle, l'œil lubrique.

Et moi de lui rétorquer : « *Non mais tu viens voir le meilleur avocat de la galaxie et t'as pas de quoi le payer ? Non mais allô quoi ?!* »